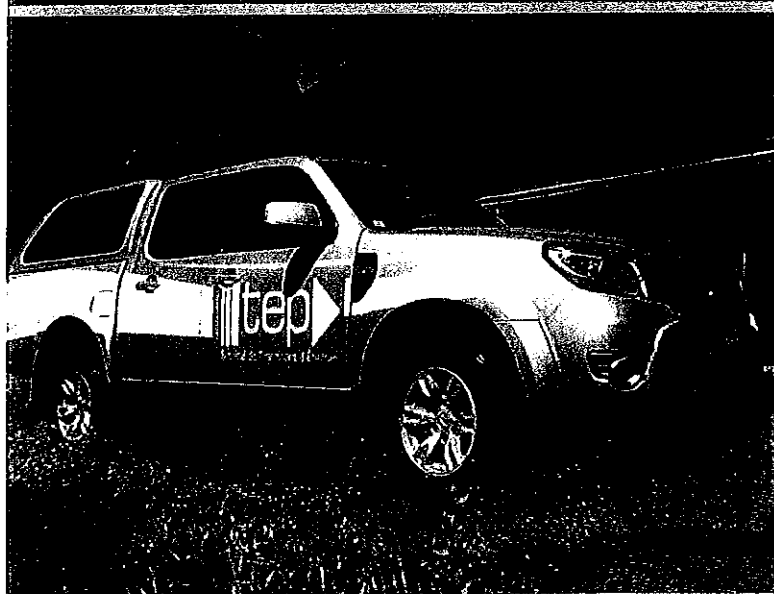




Société de Transport d'Énergie
électrique en Polynésie

Rapport du déléguataire 2014



Quai de l'Uranie - Immeuble Bougainville BP 4606 - 98713 Papeete

Tél : (689) 40 544 154 - Fax (689) 40 432 845 - E-mail: tep@tep.pf - Site internet : www.tep.pf

RAPPORT DU DELEGATAIRE

Année 2014

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

SOMMAIRE

1. RESSOURCES HUMAINES.....	3
1.1 RECRUTEMENT.....	3
1.2 ACTIONS DE FORMATION.....	3
2. ASPECTS TECHNIQUES.....	4
2.1 INGENIERIE.....	5
2.1.1 INVESTISSEMENTS ACHEVES EN 2014.....	5
2.1.2 INVESTISSEMENTS EN COURS.....	6
2.1.3 INVESTISSEMENTS REPORTEES.....	9
2.1.4 INVESTISSEMENTS ANNULES.....	10
2.2 EXPLOITATION.....	11
2.2.1 INDICATEURS DE SUIVI.....	11
2.3 CONDUITE.....	14
2.3.1 INDICATEURS DE SUIVI.....	14
2.3.2 ANALYSE DE CONDUITE.....	15
2.4 MAINTENANCE.....	17
2.4.1 LES OPERATIONS DE MAINTENANCE REALISEES PAR TEP.....	17
2.4.2 LES OPERATIONS DE MAINTENANCE REALISEES PAR EDT :.....	19
2.5 PATRIMOINE.....	24
2.5.1 ENJEUX.....	24
2.5.2 PROGRAMME DE RATTRAPAGE.....	24
2.5.3 ORIENTATIONS ET AMELIORATIONS.....	24
2.6 CONCLUSIONS.....	25
2.6.1 INGENIERIE.....	25
2.6.2 EXPLOITATION.....	27
2.6.3 CONDUITE.....	27
2.6.4 MAINTENANCE.....	28
2.6.5 PATRIMOINE.....	28
3. ASPECTS Financiers.....	29
3.1 Compte de résultat.....	29
3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	29
3.1.2 CHARGES D'EXPLOITATION.....	30
3.1.3 PRESENTATION DES COMPTES DE RESULTAT AVANT REPARTITION.....	32
3.2 Bilan financier.....	34
3.2.1 PRESENTATION ACTIF / PASSIF.....	34
3.2.2 SITUATION DE L'ENDETTEMENT.....	36
3.2.3 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	36

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

1. RESSOURCES HUMAINES

L'année 2014 a été marquée par trois embauches et par le départ d'un technicien dans l'équipe technique de la TEP. Cette ressource sera remplacée en 2015.

1.1 RECRUTEMENT

Trois techniciens ont été embauchés en 2014, l'un en remplacement d'une ressource démissionnaire en 2013, les deux autres par un accroissement des activités techniques dans le domaine de l'informatique et des télécommunications et dans le domaine du contrôle commande des postes. Ces trois nouveaux embauchés ont intégré le cursus de formation des techniciens.

1.2 ACTIONS DE FORMATION

		Coût (€)	Coût (€)	Encadrement	Tech	Adm	PREVENANT	BUDGET	Coût (€)	Date de lancement	DATE CLOTURE
Logiciel SAGE 100 (plus pratique)	Q	24	24	0	0	24	Audif Formation	300 000	12 500	1-janv.-14	fev14
Etre former au métier de la gestion des ressources humaines	Q	24	12	0	0	24	Audif -Mohcen BEN AMARA	150 000	8 250	18-févr.-14	11-mars-14
Formation C 18510 risque électrique	S	24	8	0	16	0	DEHAIS JF	37 500	1 563	27-mai-14	27-mai-14
Dépistage PFF AES (Aspect Environnement Significatif) - Gestion fuite d'huile / Localisation PFF	E	16	4	0	12	4	Ferna environnement GAPSE	60 000	3 750	8-août-14	8-août-14
Sensibilisation sur les familles de pièces à récupérer au stock	Q	3	1	0	2	1	Teanu	0	0	28-mai-14	28-mai-14
Sécurité en travaux en hauteur - sur pylônes	S	96	16	0	48	32	TEMANU Formation-Sam ROSCOL - Titaina MAITRE	192 000	2 000	25-sept.-14	26-sept.-14
Extraction et Exploitation du système de télécommunication (flux - Multiplexeur) + CPL	Q	72	24	24	24	0	ALSTHOM-LANNUZEL P	471 360	6 547	28-juil.-14	30-juil.-14
Sensibilisation SST : SPS coordination santé , protection et sécurité	S	18	2	8	10	0	Pierre BOURRET	0	0	31-oct.-14	31-oct.-14
Protection ABB - Jeux de barres - maintenance 3ans Pun 30kv (participation)	Q	80	16	16	64	0	ABB-BRESSON Axel	490 000	6 125	23-juil.-14	31-juil.-14
Formation 'Valise injection OMICRON'	Q	8	2	0	8	0	ALSTHOM-BLANC Olivier	240 000	30 000	7-août-14	8-août-14
Protection MICOM approfondie	Q	56	14	0	56	0	ALSTHOM-BLANC Olivier	1 189 167	21 235	7-août-14	8-août-14
Maîtriser l'outil d'extraction des données du SCADA (pour analyse d'incidents ou études statistiques) Alimaono-Titaviri et téléconduite	Q	12	4	8	0	0	SODIELEC-ROSSI JP	81 278	6 773	13-juil.-14	5-oct.-14
Rappeler aux salariés les finalités du QSE : Formalisation des méthodes de travail Les bienfaits du QSE	Q	16	1	3	5	7	Pierre BOURRET	0	0	1-août-14	1-août-14
Formation ABB- Protections - manipulations de cellules - P ATI - P PUN	Q	20	4	4	16	0	ABB-TAILAN	272 433	13 622	5-août-14	6-août-14
LCFE Lutte contre le feu	S	12	4	0	8	0	POLY SECURITE-Olivier DUBIEF	13 500	1 125	18-août-14	18-août-14
Utilisation du logiciel réseau CYMDIST	Q	48	24	24	0	24	CYMDIST-Bécart Olivier	960 000	20 000	4-sept.-14	4-sept.-14
Exercices situations d'urgence	S	16	1	3	5	7	ARGOS-SAFORA	70 000	4 375	29-oct.-14	29-oct.-14
Formation Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)	S	8	8	0	0	0	Patrick LEGUYADER	41 336	0	1-sept.-14	1-sept.-14
Présentation de la Politique de sécurité des systèmes d'information (SSI)	Q	34	2	8	10	14	Patrick LEGUYADER	10 334	304	5-sept.-14	5-sept.-14
Présentation des aspects législatifs de la sécurité des systèmes d'information (SSI)	Q	14	2	2	0	10	Patrick LEGUYADER	10 334	738	3-sept.-14	3-sept.-14
Formation module courrier électronique (SSI)	Q	26	2	4	10	10	Patrick LEGUYADER	10 334	397	10-sept.-14	10-sept.-14
Formation module code secret (SSI)	Q	10	1	1	4	4	Patrick LEGUYADER	5 167	517	11-sept.-14	11-sept.-14
		637						4 604 743	137 820		

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2. ASPECTS TECHNIQUES

Le Pole Technique est organisé en fonction des quatre activités identifiées dans la gestion du réseau de transport d'électricité concédé à la TEP.

- L'ingénierie englobe les activités de conception, de maîtrise d'ouvrage et de suivi de réalisation des projets d'investissements.
- L'exploitation a trois objectifs principaux :
 - Veiller à la sécurité des biens et des personnes dans l'environnement des ouvrages électriques
 - Définir les consignes d'exploitation et de conduite des ouvrages
 - Mettre en œuvre les procédures réglementaires en vue de permettre l'accès aux ouvrages

En sa qualité de concessionnaire du réseau de transport, la TEP endosse les responsabilités légales de maître d'ouvrage, exploitant délégué du réseau.

- La maintenance a trait aux interventions de maintien en conditions opérationnelles des ouvrages.
- La conduite intègre toutes les opérations d'adaptation du schéma du réseau aux flux de puissance entre les sites de production et les points de consommation, pour contribuer à la stabilité du système et à la continuité de service.

L'Exploitation, la Conduite et partiellement la maintenance font l'objet de contrats de sous-traitance signés en mai 2012 avec EDT.

Parmi les faits saillants ayant marqué l'activité technique de la TEP en 2014, on peut citer :

- Au niveau Ingénierie :
 - La finalisation de l'installation des protection différentielles de barres
 - La construction du poste 30 kV d'Atimaono
 - La finalisation du réseau de télécommunication – téléconduite
 - Le déploiement des comptages
- La mise en conformité des fosses des transformateurs
- Au niveau Exploitation :
 - Un total de 16 incidents,
- Au niveau Conduite :
- Un temps moyen de coupure (END) exceptionnellement bas, de 3 minutes qui constitue le meilleur résultat depuis la création de la TEP
- Au niveau Maintenance :
 - La réalisation de l'opération de peinture de 16 des 44 pylônes de la ligne aérienne 90 000 volts entre Punaruu et Hitiaa,
 - Le respect de tout le programme de maintenance préventive,
 - La réalisation par les équipes EDT et TEP de toutes les opérations de maintenance curatives dans les meilleurs délais pour les usagers, avec un maximum de réactivité tout en conservant la sécurité exigée par nos métiers.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.1 INGENIERIE

L'ingénierie est une activité de maîtrise d'ouvrage reposant sur le pilotage des maîtres d'œuvre chargés des études de faisabilité, de la réalisation et de la mise en service des ouvrages. Elle veille au respect des normes et des cahiers des charges mis en place pour la conception et la réalisation des ouvrages de transport et de leurs équipements.

Les projets de développement du réseau de transport ont pour objectif de développer les capacités de circulation de l'énergie sur l'ensemble du territoire. Leur finalité est de garantir l'accès de tous les consommateurs à une énergie de qualité, au moindre coût et de façon non discriminatoire.

Les projets liés au transport s'étalent sur plusieurs années entre la décision d'engagement budgétaire du conseil d'administration et la mise en service des équipements. On note qu'il ne faut pas moins de 2 ans pour effectuer les achats d'équipements, réaliser les postes et construire les lignes de transport.

La TEP intègre une analyse de l'impact environnemental dans ses études de faisabilité, de façon à engager dès le début des projets l'analyse des contraintes de ce type pouvant se faire jour, et à anticiper la concertation.

2.1.1 INVESTISSEMENTS ACHEVES EN 2014

2.1.1.1 Amélioration de la fiabilité du réseau.

2.1.1.1.1 Différentielles de barres

Taux de réalisation technique : 100%

L'installation des protections différentielles a été réalisée dans les postes de Vairaatoa, Taravao et Papenoo 2, et Tipaerui 30kV.

La mise en service de la totalité des protections différentielles citées ci-dessus a été réalisée courant 2014.

Une période d'observation et de contrôle de 2 mois a été demandé par l'exploitant délégué et fixé pour le début d'année 2015 après la mise en service pour effectuer les levées de réserves et le transfert à l'exploitation.

Le chantier sera mis en exploitation et clôturé financièrement durant le premier trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 42M.XPF pour un montant budgété en CA 45.M.XPF.

2.1.1.1.2 Renouvellement Ligne Vaihiria - Papenoo sud

Taux de réalisation technique : 100%

Le renouvellement des supports bois a été réalisé, avec un repositionnement des supports à certains endroits afin de réduire l'élagage difficile et dangereux.

Le montant de cette opération est de 18.7M.XPF pour un montant budgété en CA de 40M.XPF.

2.1.1.2 Télécommunication et contrôle commande

2.1.1.2.1 CPL ligne TEP1

Taux de réalisation technique : 100%

La TEP a fait évoluer son système de télécommunication en voix ou en données vers un réseau de nouvelle génération numérique. L'actuelle liaison par Courant Porteur en Ligne (CPL) n'est plus en mesure de transiter la quantité et le type de données nécessaires au fonctionnement du réseau de télécommunication numérique du réseau de transport.

Le montant budgété au CA correspondait uniquement au remplacement des équipements électroniques et informatiques de la CPL. Après avoir réalisé l'étude et le projet il est apparu que le saut technologique

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

(CPL analogique vers CPL numérique) nécessitait le remplacement des circuits-bouchons HT et leurs mise en place avec un écart de prix principalement dû au renouvellement des équipements 90kV.

L'installation a été réalisée en 2014, une période d'observation et de contrôle de 3 mois a été fixée après la mise en service pour effectuer les levées de réserves.

Le chantier sera clôturé financièrement et mis en exploitation durant le premier trimestre 2015.

Le montant dépensé est de 23.3 M.XPF pour un montant budgété en CA de 18M.XPF.

2.1.1.2.2 PAS Faatautia 1 et Titaaviri.

Taux de réalisation technique : 100%

L'intérêt de réaliser ces travaux est essentiel, le risque est de ne pas connaître l'état exact du réseau de transport et cela peut provoquer des dysfonctionnements de conduite.

Le PAS9035 du poste de Faatautia est opérationnel depuis fin 2013.

L'installation et la mise en service du PAS9035 du poste de Titaaviri a été réalisée en juin 2014.

Le montant dépensé est de 22 M.XPF pour un montant budgété en CA 20 M.XPF.

2.1.1.2.3 Comptages

Taux de réalisation technique : 100%

Le projet est décomposé en deux phases :

- La première phase correspond à la pose des compteurs d'énergie dans les postes côtiers. Elle est terminée.
- La deuxième phase concerne l'installation en vallée. Elle a débuté avec quelques difficultés dues à des plans inexacts et à des données manquantes. Elle est terminée.

La mise en service de la totalité des comptages imposés par l'étude a été réalisée courant 2014.

Une période de travail sur le début d'année est nécessaire pour permettre la levée des réserves et la mise en service du logiciel de télérelève.

- Le chantier sera mis en exploitation et clôturé financièrement durant le premier trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 43.7 M.XPF

2.1.1.3 Maitrise foncière, immobilière et environnementale

2.1.1.3.1 Création de la fosse déportée du TR421 de PUNARUU

Taux de réalisation technique : 100%

La TEP a lancé une étude de diagnostic d'étanchéité de la fosse Transformateur et de traitement des rejets. La solution retenue est un système de traitement des effluents, sur ce site car la couverture du transformateur n'est pas réalisable. Les équipements commandés dans le dernier trimestre 2013 ont été installés durant le second trimestre 2014.

Le montant dépensé est de 6.5 M.XPF pour un montant budgété en CA de 10 M.XPF.

2.1.2 INVESTISSEMENTS EN COURS

2.1.2.1 Amélioration de la fiabilité du réseau.

2.1.2.1.1 Poste Atimaono

Taux de réalisation technique : 100%

Le projet consiste à:

- Créer un poste 30/20kV double jeux de barres.
- Faire passer la liaison Punaruu-Atimaono 20kV en 30kV (première étape du passage en 30kV de la zone Sud).

L'objectif de mise en service est prévu au 28/02/2015.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 180 M.XPF pour un montant budgété en CA 125M.XPF.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

Cette opération fait aujourd'hui l'objet d'un retour d'expérience approfondi de la part de la direction de la TEP en raison de la dérive constatée sur les coûts et sur les délais. Elle a mis en évidence la nécessité d'impliquer beaucoup plus fortement les chefs de projets dans la gestion comptable de leurs projets. Techniquement, ce chantier, lancé depuis plusieurs mois, a fait l'objet d'un certain nombre d'ajustements liés à des carences des études initiales et surtout d'une inadéquation du choix des transformateurs utilisés.

In fine, la procédure de mise en exploitation partielle avant le ripage des cellules du poste 20 kV existant a également induit des contre-temps avec l'exploitant délégué.

2.1.2.1.2 Automatisme de régulation de tension au poste de Tipaerui TR421,422 et 423

Taux de réalisation technique : 25%

Lancement de la commande pour la fabrication des armoires durant le dernier trimestre 2014.

La prévision d'installation et de mise en service pour le second trimestre 2015.

La prévision de clôture financière et de mise en exploitation pour le troisième trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 8M.XPF pour un montant budgété en CA de 8M.XPF.

2.1.2.1.3 Mise en place de la protection différentielle ligne TEP3

Taux de réalisation technique : 30%

Lancement de la commande pour l'installation durant le dernier trimestre 2014.

La prévision d'installation et de mise en service pour le troisième trimestre 2015.

La prévision de clôture financière et de mise en exploitation pour le troisième trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 4M.XPF pour un montant budgété en CA de 4M.XPF.

2.1.2.1.4 TR422 Punaruu

Au poste de Punaruu, il a été demandé par EDT l'installation d'un transformateur TR422 32MVA en secours du TR421 existant. La demande était motivée par la garantie d'alimentation de la Distribution en cas de dysfonctionnement des groupes électrogènes de Punaruu. Le transformateur est à acheter et à mettre en stock avec la particularité d'avoir ses auxiliaires en service.

L'appel d'offre pour l'achat de ce transformateur a été lancé au dernier trimestre 2014.

Le transformateur sera stocké dans le Hangar 2 de Papenoo () et pourra suppléer le TR421 en cas de défaillance de celui-ci.

La date de livraison prévisionnelle est définit pour le dernier trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 45M.XPF pour un montant budgété en CA de 45M.XPF.

2.1.2.2 Télécommunication et contrôle commande

2.1.2.2.1 Contrôle d'accès.

Taux de réalisation technique : 95%

Ce système de contrôle d'accès a été rendu accessible à l'exploitant sur le réseau de communications privé de la TEP par la mise en place un portail d'accès informatique sécurisé au travers d'un pare feu.

L'accord de ce système par l'exploitant délégué EDT a été validé. Il reste à définir les modalités pratiques de transfert et de mise en service afin de ne pas bloquer les accès aux postes pour les interventions. Ces modalités sont en cours de négociation avec l'exploitant, ainsi que la répartition des zones de contrôles d'accès entre TEP, EDT et MARAMA NUI.

La période de mise en service et de contrôle a été fixé pour le mois de mai 2015. Le déploiement de la mise en service du contrôle d'accès sera réalisé sur une période d'un mois avec une dissociation de la zone Nord et de la zone Sud.

Le montant dépensé est de 15M.XPF pour un montant budgété en CA 15M.XPF.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.1.2.2.2 Téléconduite

Taux de réalisation technique : 90%

Le déroulé opératoire de ce projet a été établi en 4 phases :

- Phase 1 : Contractualisation Établissement des contrats de conduite, exploitation, maintenance, placement et accès au réseau.
- Phase 2 : Préparation du local pour :
 - Recevoir les réseaux de télécommunication TEP.
 - Les frontaux de communication TEP (PCZ).
 - Basculement des Postes Asservis TEP (PAS9035) sur le Frontaux de communication TEP
 - Achat du système Mistral et sa mise en service.
- Phase 3 : Mise en place et mise en service du logiciel MISTRAL TEP :
 - Installation et mise en service.
 - Sécurisation réseaux.
- Phase 4 : Base de données :
 - Refonte de la base de données.
 - Uniformisation des tranches et des libellés
 - Etablissement des vues transport
 - Définitions des accès aux équipements TEP par l'exploitant.

Les Phases une, deux et trois sont finalisées. En particulier, le système central Mistral est opérationnel et accessible depuis le siège de l'immeuble Bougainville, en attendant son installation dans le site définitif qui lui sera assigné. Les autres équipements sont pour le moment regroupés sur le site de Punaruu avant d'être répartis entre le site définitif d'implantation du SCADA et le site de Punaruu pour garantir une totale redondance du système de téléconduite.

Le chantier sera clôturé financièrement et mis en exploitation à la fin du premier semestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 110M.XPF pour un montant budgété en CA de 100M.XPF.

2.1.2.2.3 Oscillo perturbographie

Taux de réalisation technique : 40%

Mise en place par TEP d'un système pouvant récupérer les enregistrements de perturbographies issues des relais des protections différentielles des jeux de barres sur le réseau TEP.

La prévision d'installation et de mise en service est fixée au premier trimestre 2015.

La clôture financière et la mise en exploitation est prévue pour le troisième trimestre 2015

Le montant prévisionnel de dépense est de 18M.XPF pour un montant budgété en CA de 20M.XPF.

2.1.2.2.4 Postes asservis PAS9035

Taux de réalisation technique : 25%

Lancement de la commande pour le renouvellement des STAT8 de la vallée de Papenoo. Ces équipements sont en totale obsolescence et nécessitent un remplacement rapide. Ils génèrent en particulier des alarmes ou des erreurs non effaçables au Dispatching de Punaruu.

La prévision d'installation et de mise en service est arrêtée au second trimestre 2015.

La clôture financière et la mise en exploitation est prévue pour le troisième trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 45M.XPF pour un montant budgété en CA de 41M.XPF.

2.1.2.2.5 Téléaction Punaruu Papenoo Aval

Taux de réalisation technique : 25%

L'installation et la mise en service sont prévues pour le second trimestre 2015.

La clôture financière et la mise en exploitation sont prévues pour le second trimestre 2015.

Le montant prévisionnel de dépense est de 7M.XPF pour un montant budgété en CA de 7M.XPF.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.1.2.3 Maitrise foncière, immobilière et environnementale

2.1.2.3.1 Création de la fosse déportée au poste de Tipaerui TR421,422 et 423

Taux de réalisation technique : 25%

Les équipements ont été commandés en fin d'année 2014

Prévision d'installation, et de mise en service pour le second trimestre 2015.

Prévision de clôture financière et de mise en exploitation pour le troisième 2015

Le montant prévisionnel de cette opération est de 10M.XPF

2.1.2.3.2 Création de la fosse déportée au poste de papenoo SUD TR421,422 et 423

Taux de réalisation technique : 75%

Les travaux de génie civil ont été réalisés en fin d'année 2014

Les équipements ont été commandés en fin d'année 2014

Prévision d'installation, et de mise en service pour le second trimestre 2015.

Prévision de clôture financière et de mise en exploitation pour le troisième 2015

Le montant prévisionnel de cette opération est de 10M.XPF

2.1.3 **INVESTISSEMENTS REPORTES**

2.1.3.1 Renouvellement Poste Vaihiria 1

Le poste actuel est obsolète et nécessite d'être renouvelé. Son positionnement actuel n'est pas accessible, ce qui retarde son renouvellement en lieu et place.

Le retard de renouvellement est dû à l'attente des décisions de justice sur le droit de passage dans cette vallée depuis plusieurs années. Pour des raisons d'urgence de ce renouvellement, TEP a décidé d'acheter ou louer une parcelle de terre d'environ 500m² et compte lancer les appels d'offres en début d'année 2015 avec une mise en service en début 2016.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 67M.XPF pour un montant budgété en CA de 60M.XPF. Une recherche foncière a été engagée auprès des agences immobilières et de la Mairie.

2.1.3.2 Maitrise foncière, immobilière et environnementale.

2.1.3.2.1 Terrain d'Arue

Le bouclage 90kV impose l'achat d'un terrain à l'entrée Est de la ville de Papeete et si possible à proximité du poste actuel d'Arue pour y construire le poste 90kV, l'extension 30kV et un bâtiment administratif et technique pour une superficie de 3000m² environ. Les négociations avec l'État puis la commune n'ont pas abouti. Une enveloppe budgétaire avait été prévue à 65 M.XPF.

2.1.3.2.2 Terrain de Faatautia

Le bouclage 90kV et le contrat de projet impose la maîtrise foncière avant tous lancement de projet d'achat d'un terrain au pied de la vallée de Faatautia pour y construire le poste 90/30/20kV, de 2000 m² environ. L'enveloppe budgétaire est à définir pour l'obtention de ce terrain.

2.1.3.2.3 Bâtiment administratif et technique

Le projet consiste à construire un bâtiment regroupant les stocks, l'atelier, les bureaux techniques et administratifs de la TEP. Une ébauche du bâtiment a été réalisée. Les loyers annuels payés par la TEP pour les bureaux techniques et administratifs s'élèvent actuellement à 12 M.XPF. L'investissement serait amorti en 12 ans et permettrait de disposer en plus d'un site de stockage et d'un atelier.

Les coûts restent évalués à 150 M.XPF.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.1.3.3 Amélioration de la fiabilité du réseau.

2.1.3.3.1 Désensibilisation à la foudre de la ligne TEP1 Est

L'installation des parafoudres sur la liaison entre les postes de Punaruu et de Papenoo Sud est un succès et la poursuite de ces travaux entre le Poste Papenoo Sud et le Pylône 1 (plateau de Hítiaa) a été programmée initialement en juillet 2012.

TEP a choisi d'utiliser sur l'ensemble de cette liaison une gamme d'isolateurs unique homologuée par RTE, qui réalise les travaux. Son fournisseur SEDIVER a changé la ligne de production de ses équipements et les nouveaux produits ne sont pas encore agréés par RTE. Il avait été décidé de reporter le chantier en attendant cet agrément, qui tarde encore.

TEP va finalement lancer un appel d'offres vers d'autres fournisseurs agréés par RTE (Siemens, Alstom, ABB) pour permettre de ce chantier dans la période de juillet à août 2015.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 51M.XPF pour un montant budgété en CA de 50M.XPF.

2.1.3.4 Modernisation du système de protection.

2.1.3.4.1 Renouvellement protection lignes Vaihiria, Titaaviri et Faatautia

La protection des réseaux de la zone sud doit être améliorée par l'installation de nouvelles protections plus performantes que les protections à maximum de courant existantes.

Après une pré-étude réalisé par les constructeurs d'équipements, il est possible d'équiper les tenant et aboutissant de protections de distance. Un appel d'offres va être lancé début 2015 avec l'obligation de résultat..

Les travaux sont différés sur 2015.

2.1.3.4.2 Renouvellement protection lignes Titaaviri

Dans cette vallée, les disjoncteurs et les réseaux de communication sont inexistantes. Des études complémentaires sont nécessaires.

Les travaux et études sont différés sur 2015.

2.1.3.4.3 Renouvellement protection lignes Faatautia

Dans la vallée de Faatautia, les réseaux de communication sont inexistantes et d'autre part, la disposition des cellules existantes à proximité immédiate de la turbine hydraulique n'est pas satisfaisante.

TEP propose de déplacer les cellules et de les équiper de protections de distance.

Les travaux sont différés sur 2015.

2.1.4 **INVESTISSEMENTS ANNULES**

Aucune annulation d'investissement budgété n'est prévue.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.2 EXPLOITATION

Le métier de l'« Exploitation » gère les accès aux ouvrages (planification des travaux, centralisation DICT), les incidents en temps réel et analyse à posteriori les incidents et la pertinence des politiques mises en œuvre. Cette fonction a été partiellement déléguée par contrat à EDT et une réunion mensuelle permet d'analyser le fonctionnement de l'exploitation avec l'exploitant délégué.

2.2.1 INDICATEURS DE SUIVI

2.2.1.1 DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT)

Les Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sont une obligation pour toutes les entreprises réalisant des travaux sur le domaine Public. Ce traitement des DICT a été délégué par contrat à EDT et a pour objet la vérification des emprises des ouvrages de transport lors de chantiers effectués par des tiers et les prescriptions sécuritaires nécessaires.

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Nb de DICT	199	235	155	124	116	85
Temps moyen de traitement (en jour)	1.4	1.4	1.4	0.2		
Nb de DICT traité < 3j	183	232	141			
Nb de DICT traité supérieur à 3j et inférieur à 5j	14	9	7			
Nb de DICT traité > 5j	2	6	4			

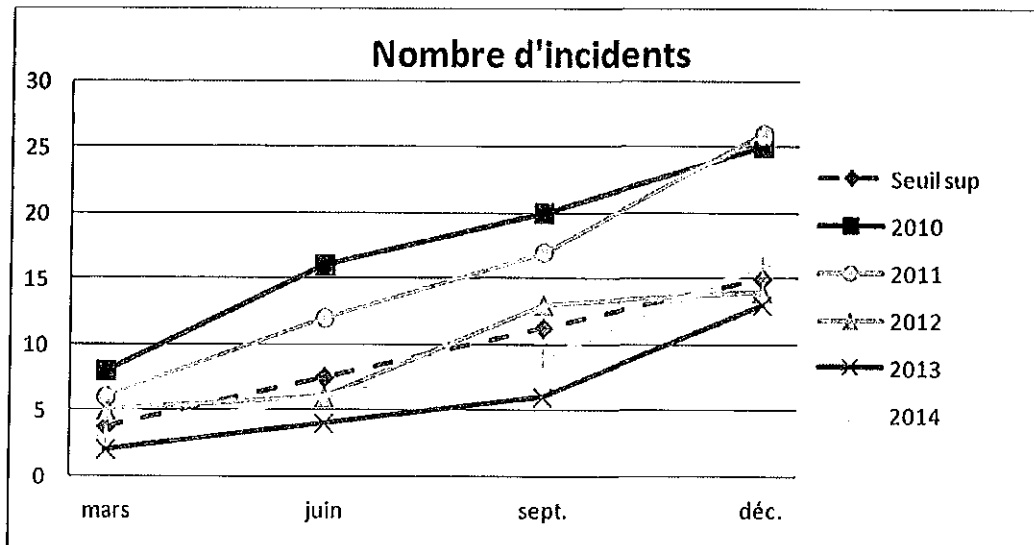
Le nombre de DICT traitées est de l'ordre de 200 avec un délai moyen de traitement de 1,4j. Le délai de traitement des DICT répond globalement aux attentes des demandeurs.

A chaque chantier important (station SHELL RDP Punavai, Quai des yachts, modifications routières), la TEP est sollicitée en amont des travaux afin d'établir les risques et les règles de sécurité à mettre en œuvre.

TEP n'a pas de SIG (système d'information géographique) et propose de se rapprocher de la direction de l'équipement pour discuter d'une coopération pour faciliter le repérage en distance et en profondeur des passages de cables à proximité des zones de travaux.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.2.1.2 NOMBRE D'INCIDENTS DETECTES SUR LE RESEAU DE TRANSPORT



Depuis quelques années, le nombre d'incidents localisés sur le réseau de Transport a été réduit fortement pour se stabiliser autour de 15 incidents. Ces bons résultats résultent des investissements réalisés depuis 2009. 16 incidents ont été relevés en 2014, dont 7 incidents survenus au dernier trimestre parmi lesquels 5 sont issus d'erreurs humaines et de méthodes

ANALYSE DE L'EXPLOITATION

2.2.1.3 ACCES AUX OUVRAGES

2.2.1.3.1 Préparation des chantiers

Malgré l'instauration du planning depuis fin 2013, les programmations sont régulièrement modifiées. Ceci est lié à l'absence de visibilité des retraits d'exploitation programmés sur les ouvrages de production raccordés au réseau de transport. La priorité donnée à la production hydraulique conduit en général l'exploitant délégué à arbitrer en faveur de la production les conflits de programmation qui en résultent. Une préparation plus ciblée des conditions d'intervention est nécessaire côté TEP.

Des réunions plus fréquentes de programmation des coupures devraient permettre de cadrer et d'optimiser les travaux d'investissements et de maintenance réalisés par TEP en les calant sur les contraintes de production d'EDT et Marama Nui.

2.2.1.3.2 Gestion des accès

Toute intervention fait l'objet d'un accès aux ouvrages délivré par le chargé d'exploitation ou son représentant. Cette règle est respectée par l'ensemble des intervenants habilités formés aux risques électriques identifiés dans la norme de sécurité NF C18 510 qui encadre toutes les interventions au voisinage des installations électriques.

L'attribution systématique de doubles de clés de postes de transport aux différents intervenants a été identifiée comme un facteur de risque en cas de perte ou de vol de ces clés. Pour cette raison, la TEP a installé un système de contrôle d'accès informatisé. Il permet aux chargés d'exploitation de programmer de façon centralisée les lieux et dates d'accès aux postes en fonction des interventions programmées. Sa mise en exploitation au premier trimestre 2015.

2.2.1.4 ANALYSE DES DECLARATIONS D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX

En 2014, près de 200 demandes faites soit en moyenne une DICT par jour traité, ce qui démontre une certaine activité et réactivité de l'exploitant délégué. Le délai de traitement moyen de 1,4j est une bonne

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

performance. D'autre part, l'exploitant délégué n'hésite pas à solliciter la TEP sur les projets à risque pour les individus et la fourniture de l'énergie.

On déplore cependant en 2014 un incident majeur survenu le 24/06/14 pour l'entreprise JLPO qui n'a pas respecté scrupuleusement la procédure DICT.

Sur la base d'autorisations obtenues pour un emplacement donné, l'entreprise a engagé une fouille à l'écart de la zone initialement prévue. Les agents sur place n'étaient pas habilités, ni formés aux risques électriques, sans surveillance d'un agent comme le prévoit la législation. Ils ont atteint et retiré le grillage avertisseur, démonté les plaques acier de protection des câbles sans mesurer les conséquences de leurs actes. Ils ont finalement endommagé un câble 90 kV de la TEP, heureusement sans conséquence humaine. La réparation a été imputée à JLPO, qui réfute sa responsabilité. Une action en justice est en cours. L'entreprise n'a pas conscience du danger encourus par les salariés,

La TEP se mettra en relation avec EDT pour participer à la prochaine réunion d'information des entreprises sur la nécessité d'utiliser la DICT.

Egalement, le 28/04/14, une entreprise a arraché un câble de télécommunications au niveau d'Outumaoro et la téléconduite de tous les ouvrages de transport a été interrompue durant 4 heures, le temps de basculer en provisoire sur la fibre appartenant à EDT. La délivrance de la DICT s'impose pour les liaisons à haute tension mais pas pour les câbles fibre optique. Ce moyen de communication est vitale pour le pilotage à distance des équipements de téléconduite (dispatching).

Pour pallier ce dysfonctionnement, la TEP a bouclé son réseau de télécommunications dédié à la téléconduite via le réseau cuivre de la vallée de la Papenoo et la CPL entre le poste Papenoo Sud et Punaruu, les essais ont été concluants.

2.2.1.5 ANALYSE DES INCIDENTS

Classification TEP	2014	2013	2012	2011
Matière :	0	0	0	
Matériel :	7	2	9	13
Méthode/Procédure :	3	3	2	4
Main d'œuvre :	5	3	1	4
Milieu :	1	5	1	3
	16	13	13	24
nbr incidents avec impact clientèle	5	9	9	14

16 incidents se sont produits sur le réseau de transport dont 5 avec impact clientèle.

4 incidents sont liés aux défauts de câbles souterrains 30 et 20kV vétustes.

Nous dénombrons 5 incidents suite à des erreurs humaines. Des actions ont été mis en place afin de réduire ces risques.

Date	Circonstances	Cause
09-juin	Déclenchement TEP 2 mont par Maxi U, sans incidence clientèle.	Erreur de conduite
24-juin	Mise hors tension de la ligne, après constat câble blessé par l'entreprise JL Polyneésie.	Travaux sans DICT par JLPO, agents non habilités
07-juil	Ouverture volontaire des DJ 898 Pap1-Pap0 et 359 TR211PAP1 à l'insu du dispatcher, perte hydro 12 MW et Ps Taravao, 3,8 MW.	Erreur d'exploitation
14-oct	Déclenchement DJ380 TAC suite consignation par SEEE du poste privé Mataia	Erreur de consignation d'un ouvrage
16-oct	Déclenchement des départs de Distribution suite au contrôle filerie Tranche 30kV Tipaerui	Erreur du chargé de travaux

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.3 CONDUITE

Le contrat de prestation de conduite a trait aux interventions réalisées en temps réel sur la topologie du réseau pour faire face aux aléas et en minimiser l'impact sur l'utilisateur final.

Un suivi mensuel permet de faire le point des indicateurs et actions d'améliorations envisagées et engagées.

2.3.1 INDICATEURS DE SUIVI

2.3.1.1 ENERGIE NON DISTRIBUEE : END

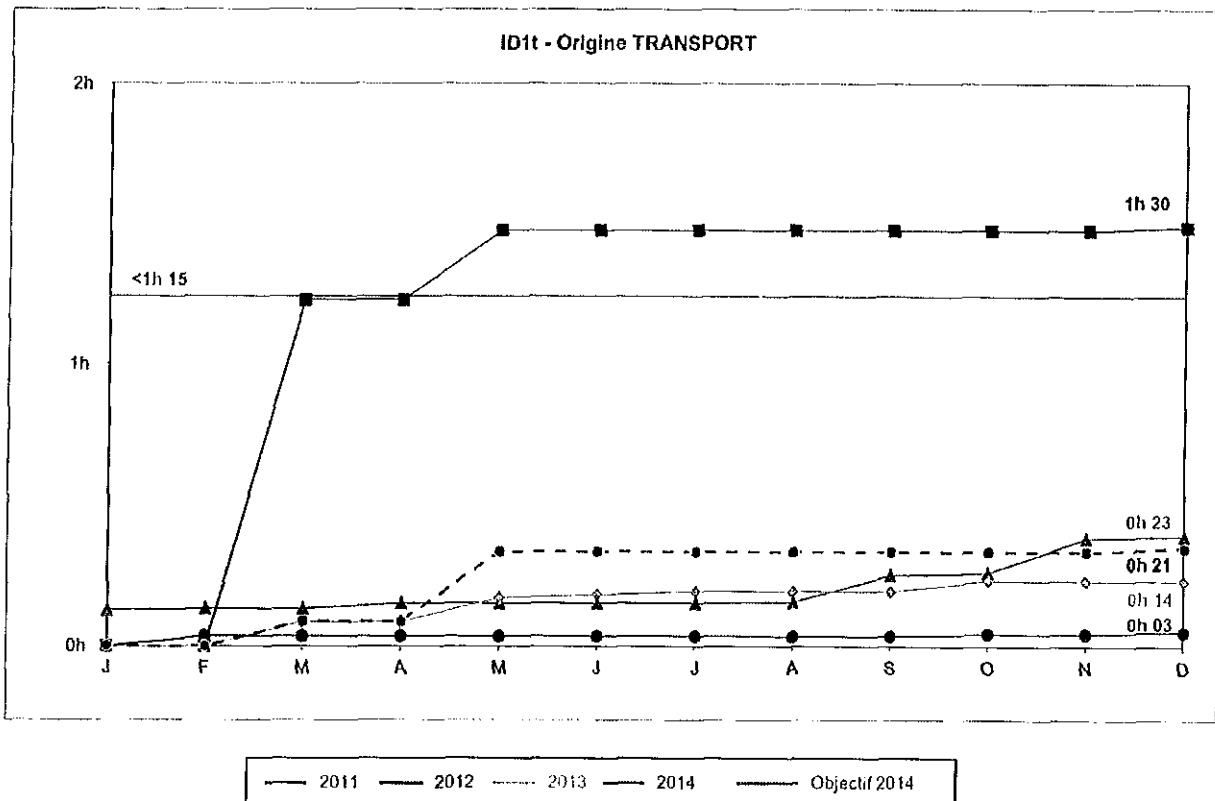
Cet indicateur mesure la nuisance ressentie par les consommateurs en termes de continuité de service, indépendamment de l'origine et de la nature des incidents ayant provoqué les interruptions de fourniture.

(MWh)	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
END suite incident réseau de transport	3	11	126	92	11	114	114	72

Le nombre d'incidents avec impact clientèle a baissé et les énergies distribuées dans le même ratio

2.3.1.2 TEMPS MOYEN DE COUPURE

Cet indicateur mesure la performance des intervenants du domaine de la conduite en termes de résolution des incidents. Depuis 2013, un objectif d'abaissement en dessous de 15mn de temps moyen de coupure a été fixé. Le résultat 2014 de 3 minutes est donc satisfaisant.



RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.3.2 ANALYSE DE CONDUITE

2.3.2.1 ANALYSE DES PERFORMANCES

En 2014 5 incidents seulement sur 16 ont eu un impact clientèle avec un très faible impact sur les énergies non distribuées : 3 minutes de temps moyen de coupure et une énergie non distribuée faible de 2740 kWh, ce qui constitue la meilleure performance depuis la création de cet indicateur..

Date	END (kW)	TMC	Circonstances
11-févr	1 297	00:01	Déclenchement TR211T par défaut certain - DGPT2 du TSA en défaut.
24-févr	612	00:01	Déclenchement TR211Ati du DJ aval au renvoi de Ati 1, problème de réglage de protection.
7-juil	113	00:00	Ouverture volontaire des DJ 898 Pap1-Pap0 et 359 TR211PAP1 à l'insu du dispatcher, perte hydro 12 MW et Ps Taravao, 3,8 MW.
16-oct	528	00:01	Suite contrôle filerie tranche 30kv au Ps TIPAERUI par SEEE, mandaté par la TEP .
13-déc	190	00:00	Déclenchement DJ AMONT ET AVAL DU TR213ATI suite Dem Terre Résistante sur AT11 et AT12 - Erreur de réglage des protections.

2.3.2.2 ANALYSE DES FLUX D'ENERGIE

Le transport des énergies produites par les centrales vers les lieux de consommation s'est fait par les liaisons 90kV pour la zone Nord et en 20kV pour le Sud.
Les liaisons ne sont pas saturées et bénéficient d'un secours n-1.

Lors des travaux du tunnel de la Mairie de Punaauia, les 2 lignes ont dû être coupées la nuit avec un démarrage de la centrale de Vairaatoa. Les liaisons TEP3, Papenoo aval-Arue assuraient le transit de l'énergie de Punaruu vers la ville.
Cet événement met en évidence le besoin de boucler le réseau de transport en 90kV.

En fin d'année, l'exploitation de la liaison Punaruu-Atimaono est passée en 30kV et un nouveau poste 30kV a été mis en service. Ce premier tronçon Punaruu-Atimaono en 30kV est une étape du passage en 30kV du réseau de transport de la zone Sud (Punaruu-Atimaono-Taravao-Faatautia)

L'installation de la Téléaction nécessaire à l'équilibre offre/demande en cas de perturbation de la production ou de la liaison de la vallée sur la liaison Papenoo aval a été décalé en 2015 compte tenu de la disponibilité des intervenants externes sur ce type d'opération. TEP a programmé ces travaux en début d'année 2015.

2.3.2.3 TAUX D'UTILISATION DES POSTES SOURCES

Les jeux de barres et les transformateurs de transport 90/30kV sont dimensionnés pour satisfaire au fonctionnement actuel et en régime N-1 (cas de perte d'un transformateur).

Le taux d'utilisation maximal des transformateurs de Distribution est supérieur à 50%, certains retraits d'exploitation doivent faire l'objet d'une redistribution des charges entre les postes de Tipaerui, Vairaatoa et Punaruu.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

Ces transformateurs de Distribution ont été payés et installés par le Transporteur alors qu'elle n'a pas la responsabilité de la tenue de tension responsabilité incombant au Distributeur. Les techniciens des 2 sociétés ont travaillé sur les aspects techniques d'échanges d'informations mais la décision de réaffecter ces équipements au Distributeur est en suspens. En 2014, la TEP a décidé de ne pas engager de frais sur ces équipements à l'exception des travaux sur la sécurité et la continuité de service.

2.3.2.4 OUTILS DE CONDUITE

2.3.2.4.1 Mise à niveau des équipements

L'ensemble des équipementiers dans le domaine du contrôle commande a adopté une nouvelle norme de communication (IEC 61-850) définissant un nouveau protocole d'échange de données numériques. Le passage en « protocole 104 » pour la communication entre les équipements de téléconduite s'est imposé à TEP pour les nouveaux équipements installés (notamment protections différentielles), entraînant le remplacement des équipements terminaux de poste (PAS) et la mise à niveau de son système central de téléconduite (Mistral). La mise à disposition de cette version par Actia Sodielec a pris du retard et l'intégration a commencé en fin d'année. Ces travaux seront complètement opérationnels lors des remplacements des anciens équipements Stat8 par des modèles PAS 9035 protocole 104.

2.3.2.4.2 Réseau de télécommunication

Il est également nécessaire de sécuriser le réseau de communication qui relie entre eux tous ces équipements. Ainsi, en début d'année, lors de travaux de terrassement, l'entreprise SPRES a arraché une fibre optique TEP à Outumaoro. Les téléinformations des postes de Tipaerui, Vairaatoa, Arue et Papenoo Aval ont été perdues durant 2 heures le temps de basculer de riper sur la fibre EDT dans les postes de Punaruu et de Tipaerui.

A cette occasion, le risque de perdre simultanément les 2 câbles de communications TEP et EDT est apparu faible mais pas négligeable s'ils sont situés dans la même tranchée. TEP a donc mis en place une voie de communication suivant un autre cheminement.

Avec l'installation de la CPL entre le poste de Papenoo Sud et le poste de la Punaruu un bouclage du réseau de communications a été réalisé. Un essai de coupure de la fibre optique a été testé à Punaruu et a permis de vérifier l'efficacité du basculement des informations de tous les postes via la CPL jusqu'au dispatching. L'incident précédemment cité n'aurait pas eu d'incidence sur la conduite des réseaux de transport, les informations auraient été routés via la CPL de façon transparente pour le dispatcher.

2.3.2.5 REGLES DE CONDUITE ET PLACEMENT DES ENERGIES

Des rencontres ont eu lieu sur les consignes de conduite et les limites d'utilisation des ouvrages de transport.

Malgré la lettre d'engagement signée en 2012 entre le Ministre de tutelle, TEP et EDT, les règles de placement et d'accès aux réseaux n'ont pas abouti. Ces règles doivent être décrites en vue de favoriser des nouveaux producteurs.

Le niveau d'injection de l'énergie photovoltaïque sur le réseau peut dans certaines situations compromettre la gestion stable du fonctionnement du réseau électrique et une réflexion sur un protocole de placement de toutes les énergies doit être menée avec une participation globale des acteurs du secteur de l'énergie.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.4 MAINTENANCE

Le contrat de maintenance a trait aux interventions de maintien en conditions opérationnelles des ouvrages, réalisées selon la classification :

- Actions préventives (actions issues des recommandations des constructeurs pour prévenir les incidents) ;
- Actions curatives (réparations suites à avarie) ;
- Actions correctives (mise en œuvre d'actions basées sur le retour d'expérience).

Le forfait d'heures d'intervention de la maintenance préventive contractualisé avec EDT est fixé à 2395 heures valorisées selon un barème de qualification :

- Forfait « Maintenance préventive » : 2.395 heures au taux horaire de 8,977 XPF/h, soit 21,5M.XPF
- Forfait « Reporting » : 650 heures au taux horaire de 5.838 XPF/h soit 3,8 MXPF ;
- Prestation unique de mise en place de la GMAO : 200 heures au taux horaire de 5.838 XPF/h, soit 1,16 MXPF.

Toutes les prestations de maintenance curative sont facturées au taux horaire de 9.562 XPF/h.

2.4.1 **LES OPERATIONS DE MAINTENANCE REALISEES PAR TEP:**

2.4.1.1 Visite de postes

Les visites de postes sont réalisées mensuellement dans le cadre du contrat de maintenance TEP/EDT. La propreté et la sécurité se sont améliorées, les actions d'amélioration se multiplient.

Les contrôles conjoints TEP/EDT et les manœuvres trimestrielles des équipements d'exploitation permettent de s'assurer du bon fonctionnement :

- du basculement des sources d'énergie BT ;
- du démarrage du groupe de secours du PIM ;
- des disjoncteurs et des sectionneurs.

2.4.1.2 Mission peinture des pylônes

29 pylônes sur 44 ont été considérés comme à peindre en priorité dans les 3 ans suivant l'expertise 2012 de RTE.

Les pylônes 1 à 10 de la ligne FAT 4 – Poste Sud sont les plus corrodés.

- En août 2013, une équipe spécialisée en travaux de peinture venant de métropole et agréée par RTE, est intervenue sur 9 pylônes : (1 à 4, 9 à 12 et 44)
- En septembre 2014, 16 pylônes ont été mis en peinture: (5 à 8, 14 à 15 et 17 à 29)
- En Aout 2015 prochain, les 19 pylônes restants seront mis en peinture

Le programme de rattrapage de la maintenance des 44 pylônes sera terminé en 2015

2.4.1.3 Hangar de stockage à PAPENOO

Le hangar 2 a été remis en conformité suite à un audit de sécurité.

Les portes d'accès au hangar ont été remplacées pour des raisons sécuritaires.

Un contrôle d'accès et de vidéosurveillance a été installé au hangar 2

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

Des zones de stockage ont été définies pour permettre une meilleure optimisation de la gestion des stocks.

Le hangar 2 de Papenoo a été identifié comme relevant de la nomenclature ICPE 1510 de catégorie 1. Une action de mise en conformité a été engagée et est actuellement en cours de traitement, pilotée par le Responsable QSE et avec le support technique des acteurs du processus de gestion du patrimoine.

2.4.1.4 Maintenance préventive

Les travaux de maintenance ont été réalisés conformément au programme et sous-traités à des sociétés spécialisées :

- Maintenance mensuelle des groupes de secours (GMS) ;
- Contrôle trimestriel des climatiseurs des postes (CEGELEC) ;
- Travaux de débroussaillage mensuels des postes (Désiré TETIARAH) ;
- Maintenance annuelle des systèmes de sécurités incendie des postes (SEEE) ;
- Maintenance annuelle des chargeurs de batteries de tous les postes de Transport (Yune Tung).

Pour améliorer la maintenance et réduire les durées d'immobilisations sur les auxiliaires des postes, TEP s'est doté de chargeurs de secours 48V et 125VCC.

Les 3 transformateurs du poste Papenoo Sud ont été équipés de dessiccateurs électriques automatiques en remplacement du dessiccateur manuel à silicagel.

2.4.1.5 Maintenance curative et corrective

Les interventions curatives assurées en direct par TEP sont de deux ordres :

- Intervention directe sur les équipements de télécommunication,
- Intervention de type décisionnel pour la priorisation des actions curatives

Pour faire face à ces deux engagements, TEP a mis en place une équipe d'astreinte permettant ainsi de valider les choix techniques des équipes EDT et d'intervenir en temps utile sur les réseaux de télécommunications (non sous-traité à EDT).

Deux incidents majeurs ont été constatés en 2014, sans incidence sur la clientèle :

- Câble de télécommunications arraché le 28/02/14 par une pelleteuse lors des travaux au niveau d' Outumaoro ayant nécessité le basculement, en secours, de la fibre optique de la TEP sur celle d' EDT
- Câble 90 KV TEP 2 mont blessé par l' entreprise JLPO en juillet lors des travaux sur le terre plein de PUNAAUIA nécessitant l' envoi d' un technicien spécialisé venant de métropole pour réparer le câble endommagé.

La liste des opérations de maintenance réalisées par TEP est :

- Intervention suite à la perte du STAT8 de Papenoo 0 le 06/02/2014
- Mise en place d'une platine de localisation du défaut terre batterie au PIM 90 KV
- Remplacement du Coffret régleur du TR213T (présence d' eau et de rouille dans coffret).
- Basculement des équipements de telecom TEP sur EDT suite incident de coupure du câble FO TEP le 28/02/2014
- Mise en place de caillebotis de sécurité sur la fosse transfo du TR211 ATI
- Intervention suite à la perte des STAT8 de P0, P1 et P2 le 21/03/2014
- Remplacement du HUB de la baie Vidéosurveillance TEP à Punaruu 30 kv le 09/04/2014

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

- Mise en conformité des coffrets parafoudres des postes de la vallée de Papenoo le 22/04/2014
- Intervention suite alarmes défaut modbus reseau n°3 au poste P SUD 2 le 29/04/2014
- Remplacement du PC du PCCLG du PIM 90 KV suite incident du 09/05/2014
- Réfection encorbellement du passage de câble HT au pont de POTIAAI pk 44 Mataiea le 13/06/2014
- Remplacement de la batterie N°23 du chargeur du PIM 90 KV le 11/06/2014
- Remise en état de 2 portes anti-panique sur PIM90KV
- Réparation câble telecom TEP3 à punaauia restaurant caro suite incident du 17/06/2014.
- Réparation du Câble 90 kv TEP 2 montagne par PRYSMIAN suite incident JLPO le 08/07/14
- Maintenance 3 ans constructeur sur les cellulles ABB du poste Punaruu 30 KV le 08/07/14
- Mise en conformité de la terre du neutre TSA du poste ATI 20 KV le 15/07/2014
- Intervention suite soucis de débrogage du disjoncteur 1 à Punaruu 30KV le 31/07/2014
- Remplacement des chargeurs 48Vcc et 125Vcc de Papenoo 0 le 04/08/2014
- Essais et mise en service motorisation sectionneur TR212V le 07/08/2014
- Essais et mise en service motorisation sectionneur neutre 30KV du TR421T le 06/08/2014
- Essais de commande ouverture électrique du Sectionneur du neutre côté 30KV du TR421P le 06/08/2014
- Travaux complémentaires de sécurisation du câble 90 kv TEP2-MONT sur le terre plein centrale Punaauia (PSGR) le 05/08/2014
- Remplacement du thermomètre et sonde du TR 423 T le 27/08/2014
- Mise en peinture des pylônes : 3-5-6-7-8 // 12-13-14-15-16-19-20-21-22-23 // 27-28-29 le 1/09/14
- Vérification des TS du TR 211 PA le 04/09/14
- Dévoisement du câble 30 KV au rond-point TAINA le 02/09/2014
- Remise en état de la cellule du TR 421T le 15/09/14
- Dépose poteau à l'entrée du poste TITAVIRI le 22/09/14
- Perte du STAT8 de Papenoo 2 le 06/09/14
- Remplacement des bouteilles d'argonite le 19/09/2014 de Papenoo Sud 1 suite percussion.
- Investigations sur le régleur du TR212 A, suite incident du 30/09/14
- Vérification remontée d'informations et d'images de la position du Neutre 90kV du TR421P le 02/09/14
- Remise en état des coffrets TEP 2 mont et mer au poste de TIPAERUI le 08/10/14
- Remplacement CD-ROM PCCLG PAS 9035 de ARUE le 16/10/14
- Intervention sur la perte de com P0 et P2 le 05/11/14
- Dépannage suite à la perte PCZ2 TEP le 06/11/14
- Dépannage coffret commande régleur du TR211V le 28/11/14 :
- Dépannage perte de la COM des STAT8 de Papenoo 0, Papenoo 1, Papenoo 2 et Papenoo Sud 1 le 16/12/14

2.4.2 LES OPERATIONS DE MAINTENANCE REALISEES PAR EDT :

2.4.2.1 Maintenance préventive

Les termes du contrat de prestations de maintenance signé entre TEP et EDT le 31 mai 2012 intègrent désormais le suivi d'un programme de maintenance de référence via la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

Ce contrat est rémunéré forfaitairement sur la base de 2395 heures réparties comme suit :

- Zone NORD : 1386 h
- Zone SUD : 1009 h

Les données de la GMAO sont accessibles. L'accès à la GMAO Nord et Sud est opérationnel avec les outils permettant un suivi aisé de la maintenance programmée par rapport au réalisé.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

Une amélioration de l'outil est cependant demandée, notamment en ce qui concerne les requêtes d'interrogation, pour la fourniture d'états globaux sur l'avancement du programme annuel.

Si l'on s'en réfère aux chiffres bruts restitués en reporting GMAO, les opérations réalisées dans le cadre du nouveau contrat de maintenance pour la période de l'année 2014 ont été dans l'ensemble réalisés, sauf contraintes d'exploitation.

Les opérations de maintenance n'ayant pas pu être réalisées en 2014 ont été reportées en 2015, à savoir :

- Contrôle 1 an de la tranche ligne TEP2 Mer du poste de TIPAERUI
- Contrôle 1 an de la tranche ligne TEP2 Mont du poste de TIPAERUI
- Visite mensuelle du poste de PUNARUU
- Visite mensuelle du poste d'ARUE
- Contrôle 3 ans du SEC J90 JB 90 Tipaerui .
- REV 6 ans TR Jeu de Barre 90KV Tipaerui
- Vérification 6 ans JB rame 1 TIPA90
- Vérification 6 ans JB rame 2 TIPA90
- Vérification 6 ans du jeu de barre 30KV ARUE
- Vérification 6 ans de la tranche Arrive TR414P
- Vérification 6 ans de la Diff Barres 1 du PIM90 KV
- Vérification 6 ans de la Diff Barres 2 du PIM90 KV
- Visite de ligne hélicoptérée TEP reporté en début d'année 2015
- Contrôle SLT 950 de la ligne TEP 1 au poste SUD
- 4 Manœuvres de disjoncteurs sur zone SUD

La liste des opérations de maintenance réalisées par EDT est :

- Nettoyage et visite annuel de l'ensemble des postes de la zone SUD
- Visites de ligne trimestrielles Vahiria/titaaviri/Vaite/faatautia
- Contrôle des batteries de l'ensemble des postes
- Contrôle du matériel HT des postes
- Contrôle des Disjoncteurs: 801, 843, 856, 950 de Papenoo SUD
- Contrôle des SRB: 931, 932, 933 de Papenoo SUD
- Contrôle et analyse huile du TR423 Papenoo SUD
- Contrôle cellule TT 855 Papenoo SUD
- Echange silicagel puis mise en place dessicateur électrique Papenoo SUD
- Contrôle des disjoncteurs: 847, 848, 849, 888, 889 du poste Papenoo 2
- Contrôle du transfo TR211 de Papenoo 1
- Contrôle des disjoncteurs: 360, 361, 897, 896 du poste Papenoo 0
- Révision masse tableau du poste Papenoo 0
- Contrôle cellule TT du poste Papenoo 0
- Contrôle des disjoncteurs: 288, 289, 290 du poste de Titaaviri
- Contrôle QMC 864 du poste de Titaaviri 1
- Contrôle des cellules IM: 865, 866 au poste de VAITE 1
- Contrôle QMC 864 du poste de VAITE 2
- Nettoyage annuelle cellule 829 TT: du poste de VAHIRIA 2
- Contrôle annuel TR 211 du poste Taravao

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

- Controle annuel TR 212 du poste Taravao
- Visite 1 an de la tranche ligne TEP2 MONT
- Verification 6 ans de la tranche ligne TEP2 MONT PUNARUU
- Visite 1 an de la tranche transfo TR421T
- Visite 1 an de la tranche transfo TR211T
- Controle 3 ans de la tranche Arrivee TR213P
- Visite 1 an de la tranche transfo TR213T
- Visite 1 an de la tranche Arrivee TR418P
- Visite 1 an de la tranche transfo TR211A
- Controle 3 ans de la tranche DEP RESERVE 30KV
- Controle 3 ans de la tranche Arrivee TR212P
- Visite 1 an de la tranche Arrivee TR414P
- Controle 3 ans de la tranche transfo TR217P
- Visite 1 an de la tranche Arrivee TR415P
- Controle 1 an de la tranche Auxiliaire VAIRAATO
- Visite 1 an de la tranche Arrivee TR416P
- Controle 3 ans de la tranche transfo TR215P
- Visite 1 an de la tranche ligne TEP2 MER
- Controle 3 ans de la tranche transfo TR214P
- Visite 1 an de la tranche Arrivee TR417P
- Controle 3 ans de la tranche Arrivee TR421P
- Controle 3 ans de la tranche Arrivee TR211P
- Controle 3 ans de la tranche ligne PUN-ATI
- Controle annuel de la tranche Auxiliaire PAPV
- Controle 1 an de la tranche Auxiliaire de TIPAERUI 90KV
- Verification 6 ans de la tranche ligne TEP1
- Visite 1 an de la tranche transfo TR211V
- Visite annuelle de la ligne PAPV-ARU
- Visite annuelle de la Galerie Technique de TIPAERUI
- Controle 1 an de la tranche Auxiliaire du PIM30
- Visite annuelle de la ligne TEP2 MONT PUNARUU
- Visite annuelle de la ligne TEP OUEST
- Visite annuelle de la ligne TEP2 MER
- Visite annuelle de la ligne TEP 3
- Visite annuelle de la ligne TIPA-VAI 2
- Visite annuelle de la ligne TIPA-VAI 1
- Visite annuelle de la ligne ARU-VAI 1
- Visite annuelle de la ligne ARU-VAI 2
- Visite 1 an de la tranche transfo TR212V
- Verification 6 ans du Jeu de Barres 2 - PIM90
- Controle annuel de la tranche Auxiliaire du PS ARUE
- Visite annuelle de la ligne TIPA-VAI 3
- Controle 3 ans de la tranche ligne ARU-VAI2 cote ARUE
- Controle 3 ans de la tranche ligne PAPV-ARU cote ARUE
- Visite 1 an de la tranche transfo TR422T
- Controle 1 an de la tranche Auxiliaire TIPAERUI 30KV
- Visite 1 an de la tranche transfo TR211PAPV
- Controle 3 ans de la tranche ligne ARU-VAI1 cote ARUE
- Visite 1 an de la tranche transfo TR421P
- Visite 1 an de la tranche transfo TR423T

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.4.2.2 Maintenance curative

Les opérations majeures ont été :

- Perte des références tension barres au poste source de PUNARUU 30 KV
- Incident sur la fibre optique de TEP de la liaison PUNARUU- TIPAERUI du 28/02/2014 nécessitant le basculement des équipements de supervision et de protection sur la fibre optique d' EDT
- Incident sur câble 90 KV TEP 2 mont blessé par l' entreprise JLPO en juillet lors des travaux sur le terre plein de PUNAAUIA.
- Problème de dérive des TM sur la barre 1 du PIM 90 KV
- Recherche de défaut du câble suite au déclenchement de la ligne TEP 3 le 18/12/2014.à Papeete

La liste des opérations de maintenance curative réalisées est :

- Bruit d' éffluves sur les cellules de la ligne TEP OUEST au PS de PUNARUU.
- Câblage de chaine de déclenchement des protections MAX I du 421T et 422T
- Intervention pour inhibition TS urgence 2 du PIM 90 KV
- Maintenance préventive tranche couplage PIM 90 kV
- Perte de la référence tension sur la barre 2 du poste Punaruu 30 KV
- Problème de discordance DJ 917 au PIM 90 KV
- Problème de dérive des TM sur la barre 1 du PIM 90 KV
- Blocage du coffret régleur TR213T
- Problème de régulation du TR421P
- Problème de télécommande du DJ 216 de la ligne TEP OUEST au PS PUNARUU
- Travaux de contrôle sur sectionneur de neutre 30 KV TR212V
- Travaux de contrôle des verouillages des sectionneurs du poste PIM 90 KV
- Intervention curative sur le régleur du TR212A
- Problème de dérive des TM sur la barre 1 du PIM 90 KV
- Blocage du coffret régleur TR213T
- Problème de régulation du TR421P
- Problème de télécommande du DJ 216 de la ligne TEP OUEST au PS PUNARUU
- Mise en place de tôle métallique sur la fosse située à côté du TSA TR211V
- Installation reniflard déshydratant cuve et CPC du TR421 PSUD et TR423 avec report d'alarmes au PCCG.
- le traitement des fuites d' huile des pôles 30 et 90 KV du transformateur TR421T
- le remplacement du DGPT2 du TSA du TR421T et 422T
- Remise en conformité d'une ligne aéro-souterraine située sur la Ligne TITAAVIRI-TITAAVIRI 1 (poteau c0) le 23/05/2014
- Investigation sur le défaut équipement régleurs des transfo Poste Sud
- interventions sur au défaut du câble de la ligne TEP3
- Piquage du câble TEP3 pour les travaux au rond point de TAINA
- Travaux de contrôle de la protection solkor de TEP 3 suite incident câble telecom 56 paires .

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

- Intervention suite au soucis de débrogage du disjoncteur 30 KV de la ligne TEP3 au poste source de TIPAERUI
- Travaux de contrôle sur sectionneur de neutre TR421 P
- Travaux de contrôle sur sectionneur de neutre 30 KV TR212V
- Travaux de remplacement d' une batterie du chargeur 48VCC au PIM 90 KV
- Intervention suite à l' arrachage du câble de la ligne TEP2 mont à PUNAAUIA
- Contrôle des boitiers MR des changeurs de prises des 3 transfos du Poste Sud.
- Intervention curative sur le DJ 30 KV du TR421P
- Intervention curative sur le coffret régleur du TR213T
- Remplacement du thermostat du TR 423T
- Investigation sur le non déclenchement de la cellule TEP Tipa Vai au poste de TIPAERUI.
- Intervention suite au déclenchement de la ligne TEP Ouest
- Dépannage armoire régleur TR213T : résistance de contacts élevées => resserage partiel réalisé par EDT le 14/08/14
- Analyse du déclenchement de TEP2 Mont du 16/09/2014
- Déclenchement du DJ BT Q1 du coffret régleur TR211 V
- Analyse du déclenchement de la TAC du 14/10/2014
- Remplacement des joints des traversées 20kV du TR421S le 20/11/2014
- Réparation du câble 30kV à TARAVAO suite à un défaut différentiel le 06/12/14

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.5 PATRIMOINE

2.5.1 ENJEUX

La gestion du patrimoine se situe à l'interface entre la gestion des activités techniques du cœur de métier (ingénierie, exploitation, maintenance, conduite) et les activités support (comptabilité et achats).

Elle a pour objectif de disposer sans délai des documents descriptifs de l'état du patrimoine technique, en termes de spécifications constructives, descriptifs techniques, performances, plans d'implantation.

Faute de disposer d'une version à jour de ces documents, on constate des risques de dérives importantes sur la qualité de fourniture et sur les coûts et délais des opérations techniques :

- Risques d'erreurs humaines lors des manœuvres d'exploitation ou de consignation ;
- Retards dans la finalisation des études ;
- Surcoûts de main d'œuvre dus à l'allongement des chantiers ;
- Impossibilité de sous-traiter les interventions en basse tension.

La maîtrise du patrimoine est donc incontournable dans l'atteinte des objectifs de coût, de qualité et de fiabilité du réseau de transport.

2.5.2 PROGRAMME DE RATTRAPAGE

Le programme de rattrapage programmé depuis 2014 sur 3 ans consiste en un plan d'action de mise à jour des Schémas du réseau de transport. consistant :

- A réaliser un contrôle filerie de chaque tranche des postes .
- A mettre à jour en format DWG, les plans contrôlés
- A réaliser la mise à jour des plans dans chaque poste.

En 2014, les postes suivants ont été réalisés :

- TIPAERUI
- VAIRAATOA
- ARUE

Sont prévus en 2015 :

- PIM 90 KV
- PUN 30 KV
- TARAVAO
- PAPENOO AVAL
- PAPENOO 0

2.5.3 ORIENTATIONS ET AMELIORATIONS

Pour remédier au retard constaté dans les objectifs de maîtrise du patrimoine, deux orientations ont été retenues pour 2014 :

- recruter 2 personnes supplémentaires pour la mise à jour du patrimoine et réaliser la maintenance.
- externaliser sous contrôle TEP les mises à jour des schémas, qui consomment le plus de ressources ;

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.6 CONCLUSIONS

2.6.1 INGENIERIE

Les budgets alloués pour la réalisation des travaux ont été respectés pour les projets terminés.
Sur 26 projets budgétés en 2014 le suivi d'avancement des étapes de réalisation fait apparaître :

- 6 projets réalisés;
- 12 projets en cours de réalisation, lesquels s'achèveront en 2015 ;
- 8 projets reportés à l'année 2015.

2.6.1.1 POINTS FORTS

Concernant les investissements liés à l'amélioration de la fiabilité du réseau de transport :

- La modernisation du système de protection différentielle des postes clés par la mise en place de protections différentielles jeu de barres permet une plus grande sécurité de fonctionnement de l'alimentation de la zone urbaine.
- La modernisation des régulations de tension sur le réseau de transport permet d'avoir un réglage plus fin sur le plan de tension.
- La mise en place des oscillo perturbographe permettront une analyse plus directe lors de détection de défauts.
- La mise en place des comptage TEP vont servir à connaître précisément les flux d'énergie transitant sur le réseau de transport et les pertes réelles.

Concernant les investissements liés aux Télécommunications :

- La mise en place de la liaison CPL numérique. Ce support de communication a été inséré dans le réseau de communication et permet à la TEP en cas de rupture d'une fibre optique de continuer de recevoir les informations de tous les postes de la TEP.
- La mise en place des PAS 9035 au poste de FAATAUTIA et TITAVIRI permettent d'avoir une vision d'ensemble de l'état du réseau côtier de la TEP.
- La mise en place des PAS9035 dans la vallée de Papenoo va permettre une uniformisation des équipements et le remplacement de matériels en obsolescence. La mise en place de ces équipements contribue à sécuriser l'écoulement de la production hydro-électrique.
- La mise en place de la téléaction entre le poste de Punaruu et le poste de Papenoo aval va permettre l'évacuation par le poste de Papenoo aval d'une plus grande quantité d'énergie d'origine hydraulique.

2.6.1.2 POINTS A AMELIORER

La TEP poursuit la politique de ne plus engager de travaux structurants sans avoir acquis la maîtrise des implantations foncières.

Cette politique permet une meilleure acceptation des ouvrages de transport auprès des propriétaires terriens.

La TEP poursuit l'analyse de l'impact environnemental dans ses études de faisabilité, de façon à engager dès le début des projets l'analyse des contraintes de ce type pouvant se faire jour, et à anticiper la concertation.

Concernant la maîtrise foncière :

- Le lancement du contrat projet en 2015 peut être retardé du au faite de la non maîtrise foncière
 - Sur le poste 90/30 prévu aux abords de la ville de Papeete cote EST.
 - Sur le poste 90/30/20 de Faatautia.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

- Sur le cheminement entre Papenoo Sud et le poste de Faatautia (consorts Lagarde).
- L'accès au poste de VAHIRIA 1 continu de poser un problème et la recherche d'un terrain pour accueillir le poste de Vahiria est toujours d'actualité.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.6.2 EXPLOITATION

Les échanges entre notre exploitant délégué et la TEP se sont normalisées depuis 2 ans.

La qualité de service mesurée au travers des indicateurs de performances est satisfaisante, le nombre d'incidents avec impact clientèle et le temps moyen de coupe étant nettement réduits malgré trois incidents techniques supplémentaires.

L'incident sur la liaison TEP2 mont par JLPO aurait pu être très grave. L'entreprise a travaillé sans DICT et les agents sur place n'étaient pas habilités et conscients des risques électriques. La participation de TEP à la prochaine session de DICT mettra en évidence cet incident et les risques encourus pour rappeler aux entreprises de travaux publics le caractère imprescriptible du respect des règles de sécurité (l'utilisation de la DICT et la formation de leurs agents). Ces rappels seront également adressés aux administrations qui emploient ces entreprises pour les sensibiliser au choix des intervenants sur les voiries.

Le traitement des DICT est performant et la participation de la TEP aux côtés de l'exploitant délégué sur les chantiers d'envergure permet d'anticiper et définir les modes opératoires

Les outils de gestion des indisponibilités programmées et fortuites des ouvrages n'ont pas été mis en place. C'est un objectif prioritaire de 2015. La question des limites de propriété entre transport et distribution en cours de débat devra être menée en tenant compte de la nécessaire optimisation de l'exploitation du réseau de transport.

2.6.3 CONDUITE

Les indicateurs de performances se sont améliorés en 2014 avec un temps moyen de coupure d'origine transport de 3 minutes et une énergie non distribuée à la clientèle divisé par 4.

Ces performances sont en partie le résultat des investissements réalisés et des améliorations opérés sur les liaisons, les postes, les transformateurs et leurs systèmes de protection au cours des dernières années.

Les liaisons et postes sources ne sont pas saturées à l'heure actuelle et répondent aux besoins de d'écoulement de l'énergie y compris en régime n-1. Néanmoins, certaines situations pour sécuriser la conduite, le bouclage 90kV du réseau de transport doit être une priorité. Les pré études ont été réalisées, les avants-projets doivent être lancés rapidement pour permettre l'engagements des opérations prévues au contrat de projet et celles relevant directement des autres obligations de la TEP.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

2.6.4 MAINTENANCE

2.6.4.1 GMAO

Le nouveau contrat de maintenance entre TEP et EDT doit permettre à l'avenir un meilleur suivi des opérations de maintenance des ouvrages de la TEP sur les zones Nord et Sud.

Les tableaux de bord de suivi des opérations de maintenance annexés aux contrats devraient permettre de suivre rigoureusement le prévisionnel et le réalisé de l'année.

D'autre part, l'outil GMAO ne permet pas pour le moment de restituer un tableau de bord automatique, notamment un état du programmé/réalisé global à une date donnée.

2.6.4.2 Planning de réalisation

Globalement, il s'avère que les prévisions formulées dans le contrat sont atteintes.

2.6.4.3 Point Financier de la Maintenance et patrimoine :

Le budget prévisionnel pour 2014 était de 146 MF. Le budget réalisé au 31/12/2014 est de 140 MF et se répartit comme suit :

• Maintenance Contrat Préventive TEP/EDT	: 22 MF
• Maintenance Contrat Préventive TEP	: 6.6 MF
• Préventif postes	: 10.7 MF
• Préventif lignes Pylônes (Peintures et élagages)	: 34 MF
• Curatif, Correctif Postes	: 29 MF
• Curatif, Correctif Lignes	: 11.5 MF
• Aménagement Hangar et labo	: 10 MF
• Contrôle filerie (programme rattrapage)	: 16.5 MF

Pour l'entretien des postes, des opérations de réparation et des interventions curatives sur certains transformateurs ayant des fuites, ont alourdi les dépenses (+29 MXPF).

Un programme de rattrapage sur les contrôles de filerie a également été entrepris. (+16.5 MXPF). Ce rattrapage devrait disparaître avec les nouvelles procédures de remise à l'exploitation en cours de mise en place.

Pour les lignes, la campagne de peinture des pylônes initialisée en 2014 a été poursuivie (+34 MXPF).. Elle se terminera en 2015

2.6.5 PATRIMOINE

Historiquement, le patrimoine de la TEP a été constitué à travers des contrats de Maitrise d'Ouvrage déléguée à EDT ou Marama Nui dans lesquels la consistance précise et les limites de propriété explicites des ouvrages n'étaient pas décrites.

Les plans et schémas n'ont pas été systématiquement mis à jour au fil du temps.

Un programme de mise à jour du patrimoine a été engagé en 2014 et sera poursuivi en 2015.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

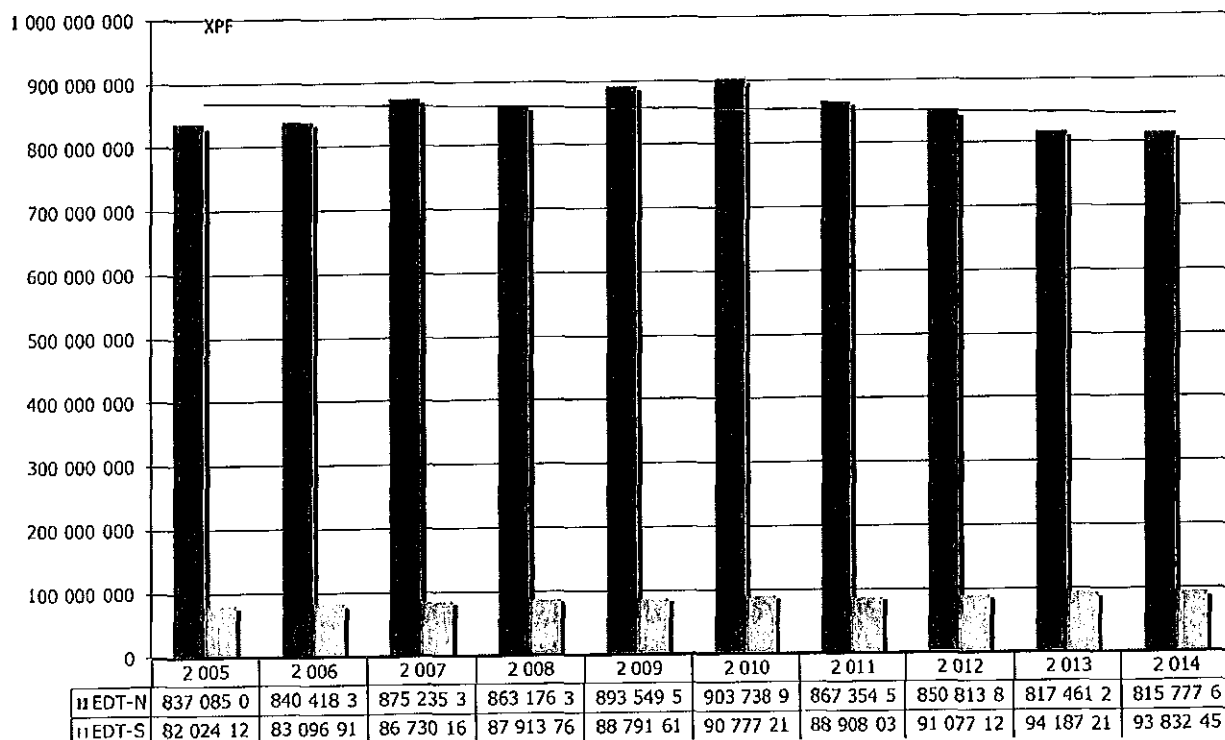
3. ASPECTS FINANCIERS

3.1 COMPTE DE RESULTAT

3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

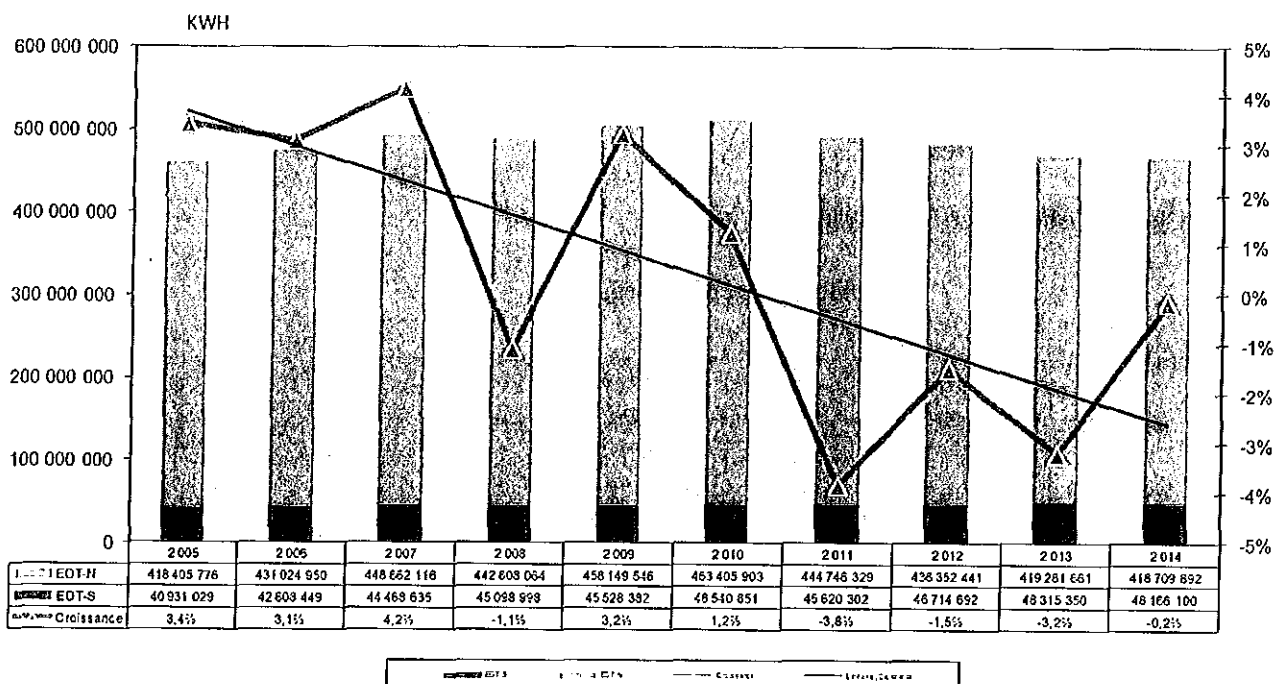
Le Chiffre d'Affaires de TEP a diminué de 0.2 %.

Evolution des redevances



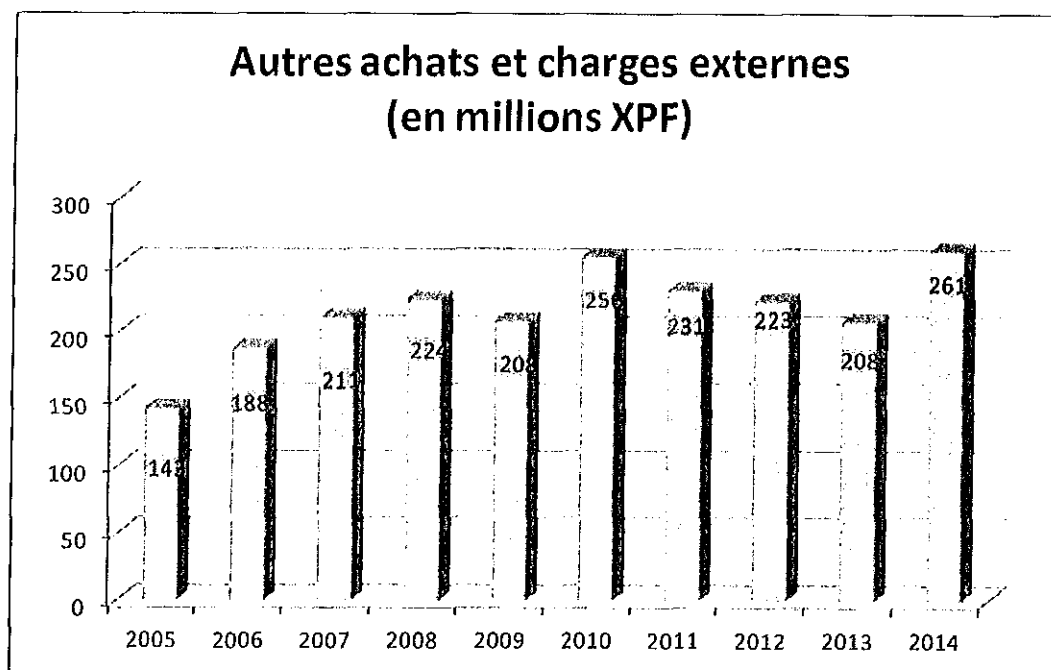
L'exercice 2014 a enregistré une baisse de la consommation de 0.2% alors que la baisse en 2013 était de 3.2%.

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP



3.1.2 CHARGES D'EXPLOITATION

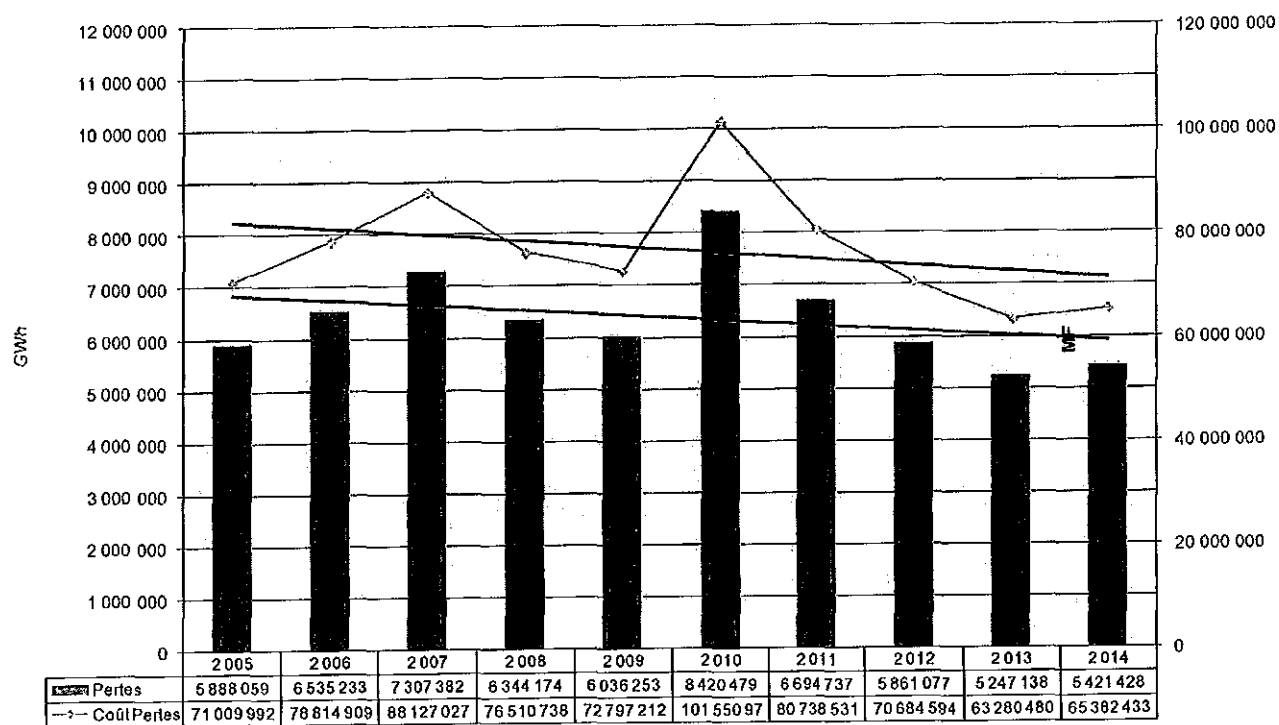
Les autres achats et charges externes enregistrent une augmentation de 25%, due principalement à la politique de maintenance des réseaux, ce seul poste représente près de 60% de l'ensemble des charges.



Les pertes de transport payées à Marama Nui ont augmenté de 3.3% en 2014

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

Evolution des pertes d'électricité



RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

3.1.3 PRESENTATION DES COMPTES DE RESULTAT AVANT REPARTITION

PRODUITS

	Exercice 2014	Exercice 2013
Produits d'Exploitation		
Chiffre d'Affaires	910 256 169	911 648 453
Production Immobilisée	32 613 748	35 345 066
Reprise s/prov et transfert de charges	726 595	1 082 774
Autres produits	17 749 756	104 194 242
Total	961 346 268	1 052 270 535
Produits Financiers	4 943 527	3 399 187
Produits Exceptionnels	32 983 716	206 556 007

TOTAL GENERAL	999 273 511	1 262 225 729
----------------------	--------------------	----------------------

Faits marquants et impacts sur les comptes :

1. Baisse de la consommation de 0,2%
2. Pas de travaux pour tiers significatifs en 2014

Exceptionnel

3. Renouvellement de supports sur Liaison VAIH3-PAPS
4. Régularisation de compte de tiers

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

CHARGES

	Exercice 2014	Exercice 2013
Charges d'Exploitation		
Pertes sur Energie	65 382 426	63 280 477
Autres achats et charges externes	275 018 305	305 297 295
Impôts et taxes	14 942 202	13 858 519
Charges de personnel	137 955 543	128 013 803
Dotations aux amortissements et provisions	520 373 556	517 981 796
Total	1 013 672 032	1 028 431 890
Charges Financières	62 910 206	66 640 019
Intérêts sur emprunts	62 910 206	66 640 019
Charges Exceptionnelles	17 206 562	68 214 598
Dotations aux amortissements et provisions	12 482 264	65 746 640
Valeur nette comptable de sortie d'élément	0	0
Autres charges	4 724 298	2 467 958
Impôt sur les sociétés	4 000 000	4 000 000
Résultat Net de l'Exercice	-98 515 289	94 939 221

TOTAL GENERAL	999 273 511	1 262 225 729
----------------------	--------------------	----------------------

Faits marquants et impacts sur les comptes :

1. Augmentation des pertes sur énergie de 12%
2. Baisse des Autres achats et charges externes de 10%
3. Recrutement de 3 nouveaux collaborateurs, effectif à 16 personnes.

Exceptionnel

4. Litige avec la société JLP qui a endommagé le câble 90kV à Punnauia
- TEP a engagé les réparations pour 14MF, par prudence il a été constaté une provision à hauteur de la franchise d'assurance 9,5MF
5. Renouvellement par anticipation de 7 poteaux sur la liaison VAIH3-PAPS

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

3.2 BILAN FINANCIER

3.2.1 PRESENTATION ACTIF / PASSIF

ACTIF		
	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif Net Immobilisé		
Immobilisations incorporelles	10 000 620	10 508 564
Immobilisations corporelles	11 486 628 592	11 317 963 568
Immobilisations Financières	673 820	803 813
Total (A)	11 497 303 032	11 329 275 945
Actif Net Circulant		
Clients et comptes rattachés	176 843 911	173 928 408
<i>EDT(redevances/autres)</i>	<i>176 843 911</i>	<i>173 928 408</i>
Autres créances	9 181 296	13 128 702
Disponibilités	725 307 416	856 276 197
Charges constatées d'avance	22 787 564	27 847 970
Total (B)	934 120 187	1 071 181 277
TOTAL GENERAL (A)+(B)	12 431 423 219	12 400 457 222

Faits marquants et impacts sur les comptes :

1. Accroissement des Investissements de l'exercice pour 238 MF
2. Renégociation des contrats d'assurance Bris de Machine, gain de 20%

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

PASSIF		
	Exercice 2014	Exercice 2013
Capitaux Propres		
Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000
Réserve légale	51 227 367	46 480 406
Report à nouveau	539 298 774	449 106 514
Résultat de l'exercice	-98 515 289	94 939 221
Autres fonds propres	1 729 029 171	1 729 029 171
Provisions pour risques et charges	6 681 269 502	6 303 666 764
<i>Pour litige tiers</i>	0	0
<i>Pour caducité</i>	5 998 496 048	5 650 869 775
<i>Pour renouvellement</i>	667 468 402	635 562 695
<i>Pour départ à la retraite</i>	5 811 392	4 920 334
<i>Pour risques</i>	9 493 660	12 313 960
Total (A)	10 702 309 525	10 423 222 076
Dettes		
Dettes auprès des établissements de crédits	1 606 649 668	1 854 302 545
Dettes fournisseurs	47 242 517	24 195 242
Dettes fiscales et sociales	54 142 508	51 919 632
<i>Sur Personnel et Organismes sociaux</i>	18 280 234	16 181 797
<i>Impôts</i>	9 717 488	9 563 485
<i>TVA</i>	26 144 786	26 174 350
Dettes fournisseurs sur immobilisation	21 037 290	46 362 230
Autres dettes	41 711	455 497
Total (B)	1 729 113 694	1 977 235 146
TOTAL GENERAL (A)+(B)	12 431 423 219	12 400 457 222

Faits marquants et Impacts sur les comptes :

1. Affectation du Résultat 2013 en Réserve légale et en Report à nouveau
2. Reprise partielle de la provision pour risque :
 - sinistre CHUNG à Punaruu
3. Pas de nouveaux emprunts débloqués, remboursement en capital de 248MF

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2014 DE LA TEP

3.2.2 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Données en M.XPF		2014	2013	2012	2011	2010
Dettes financières		1603	1854	1 899	2 130	2 522
Capitaux Propres + DAP		13 364	12 958	12 201	11 804	10 833
CAF		422	483	433	418	540
Taux d'endettement	Dettes Financières	12%	14%	16%	18%	23%
	Capitaux Propres+DAP					
Capacité d'endettement	Dettes Financières	3,8	3,8	4,4	5,1	4,7
	CAF					

Les charges d'intérêts sont passées de 65 MF en 2005 à 63 MF en 2014.

La dégradation structurelle de la CAF s'analyse de façon suivante :

- Le chiffre d'affaire est en baisse depuis 5 ans, soit 8.5% sur la période qui équivalent à 85 M.XPF ;
- La revalorisation de la base de la Patente annuelle passant de 1.8M.XPF à 11M.XPF ;
- Un budget de maintenance qui croît chaque année

3.2.3 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2014	2013	2012	2011	2010
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
b) Nombre de titres créés	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'affaires net	910 256 169	911 648 453	941 890 663	956 262 605	994 516 205
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	435 498 493	710 113 147	405 658 157	420 131 998	553 536 609
c) Impôt sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	2 436 044	2 491 070	12 826 441
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-98 515 289	94 939 221	65 192 781	-169 719 086	48 434 710
e) Montant des bénéfices distribués au titre de l'année	0	0	0	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITES A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice avant impôt, mais avant amortissements et provisions	2 419	3 945	2 254	2 334	3 075
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-547	527	362	-943	269
c) Dividendes versés par action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	16	15	14	12	9
b) Montant de la masse salariale	137 955 543	128 013 803	117 512 085	110 051 070	83 639 934
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été distribué, au titre des cinq derniers exercices, aucun dividende.